

**Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens Boursiers Francophones de la JSPS**  
**Le 05/12/2022 à 16h45 au campus des Cordeliers, Sorbonne Université, Paris et en visioconférence**

**Présents :** Junko Fujimoto (JSPS), Chika Koda (JSPS), Marie-Claire Lett, Jorge Peixinho, Guillaume Perry, Anne-Lise Poquet, Kazuhigo Saigo (JSPS), Isabelle Sasaki, Brigitte Senut

**En visioconférence :** Jean-Pierre Briot, Lucile Joly-Pottuz, Marie-Aleth Lacaille-Dubois, Timothée Levi, Stefania Michelucci, Olivier Noguera, Chloé Paberz, Richard Zuber

**Excusés:** Bernard Chenevier, Catherine Mariojous, Guy Sandner, Delphine Talbot,

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation PV de l'AG de l'année 2021
- 2) Bilan année 2021
- 3) Bilan financier
- 4) Résultats des élections et nouveau bureau
- 5) Appel à cotisation
- 6) Bourses Takenoko
- 7) Bilan bourses JSPS : Summer Program et Bridge
- 8) Projet Forum JSPS Alumni (2023)
- 9) Divers

La séance est ouverte à 16h45 est ouverte par Isabelle SASAKI, Présidente

**1) Approbation PV de l'AG de l'année 2021 :** approuvé à l'unanimité

**2) Bilan année 2021**

Pas d'activité particulière du fait de la pandémie. Aucun appel pour les bourses Takenoko.

**3) Bilan financier :** présenté par Marie Claire LETT Trésorière

**3)a) Budget propre de l'Association**

**Bilan financier – année 2021**

**1. Budget propre**

**Compte-courant**

Solde 01/01/2021 : 6037,81€

Solde 31/12/2021 : 7863,32€

**Compte-Livret**

Solde 05/01/2021: 2545,94€

Solde 04/01/2022: 2548,40€

Les comptes ont été vérifiés et jugés sincères et véridiques par les 2 vérificateurs, Jean Claude Thierry (DR CNRS à la retraite) et Gilles Ulrich (DR CNRS).

Les recettes sur le compte proviennent des cotisations et des dons. Aucune bourse Takenoko n'a été attribuée en 2021 du fait de la fermeture des frontières.

La décision de virer l'argent du compte sur livret sur le compte courant a été prise afin de clôturer le compte sur livret. Ce compte ne rémunère rien mais il faut payer des impôts sur les intérêts (10 pages de document à remplir pour les impôts). En effet, même si les intérêts sont extrêmement faibles, ils doivent être déclarés aux impôts par un document à compléter d'une dizaine de pages.

Pour info, en 2022, 4 bourses TAKENOKO ont été attribuées donc une somme de 4000 euros. Le montant de la bourse a été augmenté pour compenser l'envol du prix des billets d'avion.

### **3)b) Subventions de la JSPS :**

Le bureau de la JSPS a pris en charge 1991,21 euros pour différents membres de l'association (billets de train pour l'AG, billets de train pour le jury Bridge, pauses cafés pendant des colloques franco- japonais).

Le bilan financier de l'association a été approuvé à l'unanimité.

### **4) Résultats des élections au CA et du nouveau bureau**

6 postes étaient à pourvoir. 64 inscrits, 26 votants.

Le résultat du vote a été :

Bernard CHENEVIER	22
Lucile JOLY-POTTUZ	23
Chloé PABERZ	22
Guillaume PERRY	23
Isabelle SASAKI	23
Brigitte SENUT	22
Vote blanc	1

Bernard Chenevier, Lucile Joly-Pottuz, Chloé Paberz, Guillaume Perry, Isabelle Sasaki et Brigitte Senut ont été élus.

Le CA s'est ensuite réuni pour déterminer les membres du bureau.

Présidente : Anne Lise Poquet

Vice-présidente : Lucile Joly-Pottuz

Secrétaire : Timothée Levi

Trésorier : Guillaume Perry

Trésorière adjointe : Isabelle Sasaki

### **5) Appel à cotisation**

Appel à cotisation envoyé la semaine du 12 décembre pour que la cotisation soit payée avant la fin de l'année 2022. La cotisation de 50 euros est à payer par virement. 66% sont déductibles des impôts, l'association étant d'intérêt général, cela revient donc à 17 euros de paiement effectif. Pour mémoire, dans les statuts de l'association, les personnes morales peuvent également devenir membre actif en payant une cotisation.

### **6) Bourses Takenoko**

Comme l'association est une association d'intérêt général, il faut respecter certaines règles : diversité des disciplines,

de l'origine des étudiants qui partent et les universités d'accueil. On peut moduler le nombre de candidats par université en fonction de la taille de celle-ci.

Le Jury 2022 était constitué de Brigitte Senut, Guillaume Perry, Timothée Lévi, Hiroyuki Miyamoto.

Il est proposé de garder le même jury de 4 personnes pendant 2 ans. Pour la suite deux personnes du jury seront renouvelées pour 2 ans.

Appel d'offre à lancer dès maintenant. Pour les Universités et Ecoles d'Ingénieurs seuls les étudiants bac+3 et bac+4 sont éligibles. Cependant, les candidatures des étudiants de DUT et de BTS (Bac +2) sont également acceptées. Il faut faire attention au dossier : l'étudiant argumente bien sur son intérêt pour le Japon et ce qu'il souhaite y faire. Pour l'aspect scientifique, il faut qu'il explique ce qu'il va faire et non juste mettre un catalogue de sujet de stage. Ces bourses sont un tremplin pour demander des bourses de post-doc JSPS par la suite.

### **7) Bilan bourses JSPS : Summer Program et Bridge**

Pas de Summer program ni de bourses BRIDGE pour 2021. La JSPS a tout annulé.

Pour le Summer program 2022, la date de candidature a été prolongée jusqu'au 12/12/2022

### **8) Projet Forum JSPS (2023)**

Il faut réfléchir à l'organisation des prochains forums. L'organisation d'un forum prend 1 an et demi à deux ans. Il faut définir un lieu et une thématique, définir un responsable français et un responsable japonais, puis soumettre le dossier au bureau de la JSPS Strasbourg qui vise le projet.

Guillaume Perry a un projet de Forum JSPS pour 2024 sur l'ingénierie tissulaire.

### **9) Divers**

Mettre en place un réseau LinkedIn des Alumni.

Site internet : site internet va être déplacé et rattaché au website de la JSPS Tokyo. Le site sur la JSPS Tokyo sera créé en janvier 2023. L'ancien website sur Unistra existera encore durant un an.

Beaucoup d'informations arrivaient directement à Marie-Claire. Il faudra créer une adresse générique pour que plusieurs personnes puissent gérer les infos.

Réunion levée à 17h40

Anne –Lise Poquet, Présidente

Timothée Levi, secrétaire